



COMMUNE DE LE GREZ
1, Place de la Mairie
72140 LE GREZ
☎ 02.43.20.1049
Courriel : commune-de-le-grez@wanadoo.fr
Siret : 217201458000015

Compte rendu DE LA SÉANCE DU 07 JUIN 2018
Affiché en exécution des Articles L2121-25 et R2121-11 du CGCT

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT, le sept juin à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Le Grez en séance publique sous la présidence de Mme COTTIN Martine, Maire.

Secrétaire de séance : Mme
Laetitia HOOGHIEMSTRE

Etaient présents :
COTTIN Martine LAUNAY Ludovic
PELLIER Céline ORY Patrick
COTEL Aurélie HOOGHIEMSTRA Laëticia
CHAUVEAU Stéphane CHAUVEL Pascal

Etait représenté : Néant
Etait absent excusé : ROUX Philippe
Est démissionnaire :
LECHAT Jean-Louis

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

SOMMAIRE

1. Point sur les travaux effectués en 2018
2. Congés et Permanence
3. Avancement grade pour la secrétaire
4. Numérotation pour la fibre
5. Demande subvention Lycée Paul Scarron
6. Compte rendu réunions.

La salle polyvalente peut être utilisée comme salle de mariage- Réponse reçu du TGI.
L'arrêté du maire est suffisant.

1- Point sur les travaux effectués en 2018

Point avec GENISSEL, la semaine prochaine pour l'électricité de la salle polyvalente- Revoir la signalétique

Mettre à jour le document annuel.

Guillaume RENARD ne sera pas prêt avant fin Juin.

COLAS : Les travaux cimetièrre sont fait. Certains travaux ont été retardés avec la pluie.

Accès PMR Mairie : 5 479 € - Aménagement allée central Cimetière 2 978 €

Aux Champs Blancs : le sable est compacté.

2. Congés et Permanence

Martine part du dimanche 10 juin 2018 au Lundi 18 juin 2018 soir.

Pascal : absent le dimanche 10 juin 2018

Transfert de ligne :

Permanence de Dimanche : Céline

Permanence du Lundi 11 juin 2018 au Vendredi 15 juin 2018 : Pascal

Thérèse : 06 30 78 41 43 ou 02 43 20 18 22 de 11 heures à 12 heures et de 16 heures à 18 heures

Permanence du samedi 16 au dimanche 17 juin 2018 : Céline

Permanence du Lundi 18 juin 2018 : Ludovic

Planning des Congés :

Martine : du dimanche 1er juillet 2018 au dimanche 8 juillet 2018
du dimanche 22 juillet 2018 au dimanche 29 juillet 2018
du dimanche 12 Août 2018 au dimanche 19 Août 2018

Ludovic : du lundi 30 juillet 2018 au Mercredi 15 Août 2018

Céline : du lundi 30 juillet 2018 au Dimanche 12 Août 2018

Pascal : du lundi 30 juillet 2018 au dimanche 5 Août 2018
du samedi 18 Août 2018 au lundi 3 septembre 2018

Thérèse : du Lundi 30 juillet 2018 au Dimanche 5 Août 2018
du Lundi 27 Août 2018 au Dimanche 2 septembre 2018

Philippe : du Lundi 30 juillet 2018 au Dimanche 12 Août 2018

Patricia du Lundi 30 juillet 2018 au Dimanche 26 Août 2018

3. Avancement grade pour la secrétaire

Thérèse LEBRETON : Adjoint administratif principal de 2ème Classe passe à compter du 1er janvier 2018 : Adjoint Administratif principal de 1er Classe, comme dans sa commune de Mont Saint Jean

2018/19 OBJET : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Le maire rappelle à l'assemblée :

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade. La loi ne prévoit pas de ratio plancher ou plafond (entre 0 et 100%)

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

VU l'avis du Comité Technique en date du 29 MARS 2018

Le maire propose à l'assemblée de fixer à partir de l'année 2018 le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

OPTION 1

Le ratio est fixé comme suit pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur : le ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100 %.

Le Conseil Municipal ,
ADOpte : à l'unanimité des présents
La proposition ci-dessus.

4. Numérotation pour la fibre

Rue de Bretagne : c'est fait sur le plan.
Il faut créer une commission

5.Demande subvention Lycée Paul Scarron

2018/20 Objet : Demande subvention Lycée Paul Scarron

Pour le voyage en Auvergne, le Lycée Paul Scarron demande une subvention
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide l'octroi de 25 €

6.Compte-rendu des diverses réunions

Réunion de la 4CPS

Pour les logements vacants : dans le cadre du PLUi la 4CPS a fait une liste des logements vacants.
Les logements devront être occupés avant de construire des logements sociaux.
Ils notent l'entretien, la vétusté...

L'ECHO du GREZ en cours, il sera distribué fin Juin 2018

La séance s'est levée à 23h
Le Maire,
Martine COTTIN

